



Nous - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ OSHA

Date de publication 13-Fév-2014

Date de révision 10-Jul-2018

Version 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Charger la batterie à sec

D'autres moyens d'identification

Code produit 853021

Synonymes Pas disponible.

L'utilisation recommandée du produit chimique et de restrictions à l'utilisation

Utilisation recommandée Sport alimentation piles.

Utilisations déconseillées Tout autre non énumérés ci-dessus

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Batterie Yuasa, Inc.
2901 avenue Montrose
Laureldale, PA 19605
United States
Www.yuasabatteries.com

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de la société (610) 929-5781

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CHEMTREC
(800) 424-9300 intérieure
International 1(703) 527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La classification

Les dangers pour la santé

Non classé.

Les Dangers physiques

Non classé.

Statut réglementaire OSHA

Matériel est un article. La santé ne devrait pas liées à l'utilisation normale de ce produit tel que vendu. Exposition dangereuse peut se produire seulement quand le produit est chauffé, oxydé ou autrement traité ou endommagé pour créer la poussière de plomb, la vapeur ou la fumée. Se reporter à la fiche de données de sécurité pour les batteries plomb-acide quand la batterie est remplie d'acide de batterie/électrolyte.

Éléments de l'étiquette

Sommaire des mesures d'urgence

--

L'apparence n'est pas disponible. État physique Solide. Odeur Inodore.

Dangers non classés (HNOC)

Pas disponible.

D'autres informations

Pas disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom commun Charger la batterie sèche.
Synonymes Pas disponible.

Nom chimique	CAS No.	Poids- %
Plomb en poudre	7439-92-1	90
Tin	7440-31-5	0.006
L'antimoine	7440-36-0	0.2
L'Arsenic	7440-38-2	0.003
Le Calcium	7440-70-2	0,002

*Remarque : les ingrédients chimiques non dangereux ne sont pas répertoriés

4. Mesures de premiers secours**Mesures de premiers secours**

- Contact avec les yeux** Les premiers soins ne devrait pas être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions ordinaires et comme recommandé. Si le contact avec la substance se produit rincer les yeux avec de l'eau. Si des signes/symptômes se développent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** Les premiers soins ne devrait pas être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions ordinaires et comme recommandé. Laver la peau avec du savon et de l'eau. Si des signes/symptômes se développent, consulter un médecin.
- L'inhalation** Les premiers soins ne devrait pas être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions ordinaires et comme recommandé. Si des signes/symptômes se développent, transporter la personne à l'air frais.
- L'Ingestion** Les premiers soins ne devrait pas être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions ordinaires et comme recommandé. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.
- L'autoprotection du secouriste** Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime méthodes ingéré ou inhalé la substance ; donner la respiration artificielle à l'aide d'un masque muni d'une valve à sens unique ou un autre appareil médical approprié.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes** Les symptômes de la toxicité du plomb : maux de tête, fatigue, douleurs abdominales, perte d'appétit, des douleurs musculaires et faiblesse, troubles du sommeil et l'irritabilité. L'absorption de plomb peut causer des nausées, perte de poids, spasmes abdominaux, et la douleur dans les bras, les jambes et les articulations. Effets de l'exposition au plomb peuvent comprendre le système nerveux central (SNC) des dommages, de dysfonction rénale, l'anémie, la neuropathie en particulier du moteur nerfs, avec la baisse de poignet et les effets sur la reproduction.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'INCENDIE

Moyens d'extinction

Le CO₂, produit chimique sec ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés Évitez d'utiliser de l'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance chimique

Produits de combustion dangereux Partie de plomb batterie va probablement produire des fumées de métaux toxiques, de vapeur ou de poussière.

Données sur les risques d'Explosion

Sensibilité aux chocs Aucune connue.

Sensibilité à la décharge statique Aucune connue.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Garder des étincelles ou autres sources d'inflammation à proximité des batteries. Ne laissez pas les matériaux métalliques à contacter simultanément les bornes négative et positive de piles et batteries. Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (SCBA). Vêtements de protection des pompiers structurelles ne permettent qu'une protection limitée.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Aucune précaution spéciale n'est nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions ordinaires et comme recommandé. Éviter le contact du plomb avec la peau.

D'autres informations Le personnel d'urgence non devraient utiliser des gants.

Pour les intervenants d'urgence Pas de procédures d'urgence devraient être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions ordinaires, tel que recommandé. Utiliser des procédures de nettoyage. Équipement de protection individuelle : Porter des gants, lunettes, vêtements et bottes résistant aux acides, respirateur si la ventilation est insuffisante.

Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement Empêcher l'entrée d'eau, les égouts, les sous-sol ou les zones confinées. Les eaux de contrôle d'incendie et de l'eau de dilution peut être toxique et corrosif et peut causer des effets néfastes sur l'environnement. Voir la section 12 pour plus d'information sur l'écologie.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement La poussière de plomb doivent être aspirés ou humide balayé dans un contenant approuvé CLASSIFICATION DDT. Utiliser des contrôles qui réduisent au minimum les émissions fugitives. Ne pas utiliser d'air comprimé.

Méthodes de nettoyage Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Comment manipuler en toute sécurité**

Manipuler les batteries avec précaution. Ne pas renverser d'éviter les déversements (si rempli d'électrolyte). Éviter tout contact avec les composants internes. Porter des vêtements protecteurs lors du remplissage ou de la manipulation des batteries. Suivre les instructions du fabricant pour l'installation et le service. Ne laissez pas un matériau conducteur toucher les bornes de la batterie. Court-circuit peut se produire et provoquer une panne de batterie et de l'incendie.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Les douches oculaires et des douches de sécurité doivent être fournis avec un nombre illimité de l'approvisionnement en eau. Manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de stockage**

Éviter le contact avec des bases fortes, des acides organiques combustibles, matériaux, halogénures, halogenates, nitrate de potassium, permanganate, peroxydes, de l'hydrogène naissant, agents réducteurs et de l'eau. Mesures techniques et conditions de stockage : Stocker dans un endroit frais et à faible température, bien ventilé à l'écart de la chaleur et de sources d'inflammation. Les batteries doivent être stockées sous toiture pour la protection contre les intempéries. Placer un carton entre les couches de batteries empilés pour éviter les dommages et les courts-circuits. Stockez les batteries sur une surface imperméable.

Classe de stockage : Classe 13 : Non-solides inflammables, non inflammables en paquet.

Matériaux incompatibles

Éviter le contact avec des bases fortes, des acides organiques combustibles, matériaux, halogénures, halogenates, nitrate de potassium, permanganate, peroxydes, de l'hydrogène naissant, agents réducteurs et de l'eau.

8. Contrôle de l'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**Paramètres de contrôle****Directives d'exposition**

Ce produit, tel que fourni, contient les matériaux dangereux avec limites d'exposition établies par l'organismes de réglementation spécifique à la région.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	Voies d'EXPOSITION
Plomb en poudre 7439-92-1	TWA : 0,05 mg/m ³ TWA : 0,05 mg/m ³ Pb	TWA : 50 mg/m ³ TWA : 50 µg/m ³ Pb	Exposition : 100 mg/m ³ d' exposition : 100 mg/m ³ Pb TWA : 0,050 mg/m ³ TWA : 0,050 mg/m ³ Pb
Tin 7440-31-5	TWA : 2 mg/m ³ TWA : 2 mg/m ³ à l'exception de l'hydrure d'étain Sn	TWA : 2 mg/m ³ Sn à l'exception d'azote (Annulé) TWA : 2 mg/m ³ (libéré) TWA : 2 mg/m ³ Sn à l'exception d'azote	Exposition : 100 mg/m ³ d' exposition : 100 mg/m ³ Sn TWA : 2 mg/m ³ TWA : 2 mg/m ³ à l' exception des oxydes d'étain Sn
L'antimoine 7440-36-0	TWA : 0.5 mg/m ³ TWA : 0.5 mg/m ³ sb	TWA : 0.5 mg/m ³ TWA : 0.5 mg/m ³ sb (Annulé) TWA : 0.5 mg/m ³ (libéré) TWA : 0.5 mg/m ³ sb	Exposition : 50 mg/m ³ d' exposition : 50 mg/m ³ sb TWA : 0.5 mg/m ³ TWA : 0.5 mg/m ³ sb
L'Arsenic 7440-38-2	TWA : 01 mg/m ³ TWA : 01 mg/m ³	TWA : 10 µg/m ³ en tant que (Annulé) TWA : 0.5 mg/m ³	Exposition : 5 mg/m ³ d' exposition : 5 mg/m ³ Plafond : 0,002 mg/m ³ 15 min Plafond : 0,002 mg/m ³ en 15 min

Contrôles d'ingénierie appropriés**Les mesures d'ingénierie**

Le danger pour la santé les risques de la manipulation de ce matériau sont tributaires de

facteurs tels que la forme et la quantité. L'évaluation des risques propres au site doivent être effectués afin de déterminer les mesures de contrôle de l'exposition. Une bonne ventilation générale devrait être utilisée. Taux de ventilation devrait être assorti de conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes fermées, une ventilation aspirante locale ou d'autres sécurités intégrées pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établis, maintenir des niveaux aussi bas que raisonnablement possible.

Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	En laboratoire, de médecine ou des installations industrielles, des lunettes de sécurité avec écrans latéraux sont fortement recommandés. L'utilisation de lunettes ou masque de protection complet peuvent être requis selon le réglage de l'exposition industrielle. Contacter un professionnel de la santé et de la sécurité des informations spécifiques.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants. Aucune protection de la peau est habituellement requise dans des conditions normales d'utilisation. Conformément aux pratiques d'hygiène du travail, en cas de contact avec une batterie qui fuit est attendu des précautions doivent être prises pour éviter tout contact avec la peau. Dans des conditions d'urgence ou d'exposition, porter des vêtements résistant aux acides et des bottes.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Mesures d'Hygiène	Toujours adopter de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Lavez régulièrement les vêtements de travail et équipement de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Solide.	Odeur	Sans odeur.
Apparence	Pas disponible.	Seuil de l'odeur	Pas de données
Color	Bleu gris metal		
<u>Property</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Commentaires</u>	
PH	Pas disponible.		
Point de fusion/congélation	252,2222 °C - 360 °C		
Point/intervalle d'ébullition	1380 °C		
Point d'éclair	Pas disponible.		
Taux d'évaporation	Pas disponible.		
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas disponible.		
Limite d'inflammabilité dans l'air			
Limite d'inflammabilité supérieure :	Pas disponible.		
Limite d'inflammabilité inférieure :	Pas disponible.		
Pression de vapeur	Pas disponible.		
Densité de vapeur	Pas disponible.		
Gravité spécifique	9.6-11.3		
Solubilité dans l'eau	Pas disponible.		
Solubilité dans d'autres solvants	Pas disponible.		
Tel	Pas disponible.		
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.		
La température de décomposition	Pas disponible.		
Viscosité cinématique	Pas de données		
Viscosité dynamique	Pas disponible.		
Propriétés explosives	Pas disponible.		
Propriétés comburantes	Pas disponible.		

D'autres informations

Point de ramollissement	Pas disponible.
Poids moléculaire	Pas disponible.
La teneur en COV (%)	Pas disponible.
Densité	599.3267-705.4575 lb/pi3
Densité en vrac	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réaction.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun traitement en temps normal.

Risque de polymérisation

Polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Surcharge prolongée, les sources d'inflammation.

Matériaux incompatibles

Éviter le contact avec des bases fortes, des acides organiques combustibles, matériaux, halogénures, halogenates, nitrate de potassium, permanganate, peroxydes, de l'hydrogène naissant, agents réducteurs et de l'eau.

Produits de décomposition dangereux

Les composés de plomb sont exposés à de hautes températures produira probablement des métaux toxiques fumées, vapeurs ou poussières ; contact avec un acide fort/base ou la présence de l'hydrogène naissant peut générer de l'arsine gazeux très toxique.

11. Informations toxicologiques

Description du produit

Toxicité aiguë

Nom chimique	Oral LD50	Cutanée DL50	Inhalation CL50	DI50 par voie intraveineuse
Tin 7440-31-5	= 700 mg/kg (RAT)	-	-	-
L'antimoine 7440-36-0	= 7 g/kg (RAT)	-	-	-
L'Arsenic 7440-38-2	= 15 mg/kg (RAT) = 763 mg/kg (RAT)	-	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

Les symptômes de la toxicité du plomb : maux de tête, fatigue, douleurs abdominales, perte d'appétit, des douleurs musculaires et faiblesse, troubles du sommeil et l'irritabilité.
L'absorption de plomb peut causer des nausées, perte de poids, spasmes abdominaux, et la douleur dans les bras, les jambes et les articulations.
Effets de l'exposition au plomb peuvent comprendre le système nerveux central (SNC) des dommages, de dysfonction rénale, l'anémie, la neuropathie en particulier du moteur nerfs, avec la baisse de poignet et les effets sur la reproduction.

Les effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques induits par une exposition à court et à long termes

Lésions oculaires graves/Irritation Pas de données disponibles.

oculaire**La sensibilisation**

Pas de données disponibles.

Les cellules germinales

Plomb : Les preuves d'effets génotoxiques des composés inorganiques de plomb très solubles est contradictoire, avec de nombreuses études sur les effets à la fois positifs et négatifs. Les réponses semblent être induits par des mécanismes indirects, principalement à de très fortes concentrations qui manque pertinence physiologique.

Cancérogénicité

Plomb : Il y a des preuves que des composés de plomb soluble peut avoir un effet cancérogène, en particulier sur les reins de rats. Cependant, les mécanismes par lesquels cet effet se produit ne sont toujours pas claires. Les études épidémiologiques sur des travailleurs exposés à des composés inorganiques du plomb ont trouvé une association avec un cancer de l'estomac. Cela a conduit à la classification par le CIRC que les composés inorganiques de plomb sont probablement cancérogènes pour les humains (groupe 2A).

Arsenic : une augmentation de la mortalité par cancer du poumon a été observé dans plusieurs populations humaines exposées à l'arsenic principalement par inhalation. De plus, une augmentation de la mortalité à partir de plusieurs cancers des organes internes (foie, reins, poumons, et de la vessie) et une augmentation de l'incidence de cancer de la peau ont été observées dans les populations qui consomment de l'eau potable dans des composés inorganiques de l'arsenic.

Nom chimique	ACGIH	Le CIRC	Le NTP	OSHA
Plomb en poudre 7439-92-1	A3	Groupe 2A	Raisonnablement prévu	X
L'Arsenic 7440-38-2	A1	Groupe 1	Connu	X

Toxicité pour la reproduction

Plomb : la grossesse l'exposition au plomb peut provoquer une fausse couche ou de naissance prématurée, mais des rapports sur ces effets sont anciens et peut-être plus impliqué que l'exposition au plomb sont rencontrés actuellement. La mortalité maternelle des concentrations sanguines de plomb supérieures à 30 µg/dL peuvent être associés à des anomalies détectables dans les tests cognitifs/comportementaux chez les nourrissons.

Tératogénicité

Le plomb est un tératogène. La surexposition du plomb par les deux parents avant la grossesse peuvent augmenter le risque de fausse couche ou de malformations congénitales.

STOT - Exposition unique

Non classé.

STOT - Exposition répétée

Non classé.

Toxicité chronique

Plomb : Le plomb est un poison cumulatif. Des quantités croissantes de plomb peut s'accumuler dans l'organisme et peuvent atteindre un point où les symptômes et les handicaps. L'exposition continue peut entraîner une diminution de la fertilité.

L'antimoine : effets chroniques de l'antimoine sont des altérations de l'ECG, notamment des anomalies de l'onde T, l'évolution, pneumoconiose, mais aussi de la pneumonite, trachéite, laryngite, bronchite, éruptions cutanées pustulaires appelé taches d'antimoine, et l'allergie de contact au métal.

Effets sur les organes cibles

Le plomb est un poison cumulatif et peuvent être absorbés dans l'organisme par ingestion ou inhalation. Les composés inorganiques de plomb ont été documentés dans des études humaines d'observation pour produire la toxicité dans de multiples organes et fonctions de l'organisme y compris le système hématopoïétique (sang), fonction rénale, fonction de reproduction et le système nerveux central. L'exposition postnatale à des composés de plomb est associée avec des effets sur le développement neurocomportemental chez les enfants.

Danger d'aspiration

En raison de la forme physique du produit, il n'est pas un danger d'aspiration.

12. Informations écologiques**L'écotoxicité**

Nom chimique	Algues et plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Les crustacés
Plomb en poudre 7439-92-1		1.17 : 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L CL50 des 0,44 : 96 h Cyprinus carpio mg/L CL50 semi-statique, 96 h : 1,32 mg/L/Oncorhynchus mykiss statique LC50		600 : 48 h daphnie mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Le plomb est persistant dans les sols et les sédiments.

La bioaccumulation

Pas disponible.

Mobility

Pas disponible.

D'autres effets indésirables

Pas disponible.

13. Considérations d'élimination**Méthodes de traitement des déchets****L'élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales.

Emballages contaminés

L'élimination doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales.

Numéro de déchet de l'EPA des États-Unis

Pas disponible.

Nom chimique	RCRA	Base pour l'inscription de la RCRA -	- D Série RCRA Déchets dangereux	Déchets RCRA - série U
Plomb en poudre 7439-92-1		Inclus dans les flux de déchets : F035, F037, F038, F039, K002, K003, K005, K046, K048, K049, K051, K052, K061, K062, K069, K086, K100, K176	5,0 mg/L au niveau de la réglementation	
L'antimoine 7440-36-0		Inclus dans les flux de déchets : F039, K021, K161, K177		
L'Arsenic 7440-38-2		Inclus dans les flux de déchets : F032, F034, F035, F039, K031, K060, K084, K101, K102, K161, K171, K172, K176	5,0 mg/L au niveau de la réglementation	

Nom chimique	- Les composés organiques halogénés RCRA	- Série RCRA Déchets P	Déchets RCRA - Série F	Déchets RCRA - Série K
L'antimoine 7440-36-0				Déchets toxiques Nombre des déchets K021 Description des déchets : déchets aqueux a passé

				l'antimoine catalyseur de fluorométhane la production.
--	--	--	--	--

Codes de déchets dangereux en Californie Pas disponible.

Ce produit contient les substances suivantes qui sont énumérés à l'État de Californie comme étant un déchet dangereux.

Nom chimique	L'état de déchets dangereux en Californie
Plomb en poudre 7439-92-1	Toxique
L'antimoine 7440-36-0	Toxique

14. Informations relatives au transport

Remarque :	Ce produit n'est pas réglementé pour le transport intérieur par voie terrestre, aérienne ou ferroviaire. En vertu de 49 CFR 171,8, des paquets qui contiennent du plomb métal (<100 µm) ci-dessous la quantité à déclarer (RQ) ne sont pas réglementés. En vertu de 49 CFR 171,4, sauf lors du transport à bord d'un navire, les exigences de ce sous-chapitre spécifique aux polluants marins ne s'appliquent pas aux emballages en vrac transportés par les véhicules à moteur, les voitures et les avions.
<u>DOT</u>	Ce produit n'est pas dangereux tel que défini par 49CFR 172,101 par le Département des transports.
<u>Le RTMD</u>	Ce produit n'est pas classés comme marchandises dangereuses par l'ONU- normes TMD
<u>MEX</u>	Non réglementé.
<u>Oaci (air)</u>	Ce produit n'est pas classés comme marchandises dangereuses par l'Association du transport aérien international (IATA) ou de l'OACI.
<u>IATA</u>	Ce produit n'est pas classés comme marchandises dangereuses par l'Association du transport aérien international (IATA) ou de l'OACI.
<u>Code IMDG</u>	Ce produit n'est pas classés comme marchandises dangereuses par l'OMI.
<u>Le RID</u>	Ce produit n'est pas classé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe d'être des marchandises dangereuses.
<u>L'ADR</u>	Ce produit n'est pas classé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe d'être des marchandises dangereuses.
<u>L'ADN</u>	Non réglementé.

15. Informations réglementaires

Réglementation fédérale américaine

SARA 313

La section 313 du titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient une substance chimique ou des produits chimiques qui sont soumis à des exigences en matière de rapports et du titre 40 du Code of Federal Regulations, section 372

Nom chimique	CAS No.	Poids- %	Les valeurs de seuil - SARA 313 %
--------------	---------	----------	-----------------------------------

Plomb en poudre - 7439-92-1	7439-92-1	90	0.1
- L'antimoine 7440-36-0	7440-36-0	0.2	1.0
Arsenic - 7440-38-2	7440-38-2	0.003	0.1

SARA 311/312 Catégories de danger

Risque aigu pour la santé	Pas de
Danger pour la santé chronique	Pas de
Risque d'incendie	Pas de
Libération soudaine de pression	Pas de
Danger réactif	Pas de

CWA (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés en vertu de la Clean Water Act (40 CFR 122,21 et 40 CFR 94.91).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances Dangereuses
Plomb en poudre 7439-92-1		X	X	
L'antimoine 7440-36-0		X	X	
L'Arsenic 7440-38-2		X	X	

CERCLA

Ce matériau, tel que fourni, contient les substances réglementées comme substance dangereuse en vertu de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	Substances dangereuses RQ	CERCLA/SARA RQ	Quantité à déclarer (RQ)
Plomb en poudre 7439-92-1	10 lb		RQ 10 lb RQ final 4.54 kg RQ RQ final
L'antimoine 7440-36-0	5000 lb 10 lb		RQ 5000 lb RQ final RQ 2270 kg RQ final RQ 10 lb RQ final 4.54 kg RQ RQ final
L'Arsenic 7440-38-2	1 lb		RQ 1 lb RQ final RQ 0,454 kg RQ final

Les règlements de l'État américain**California Proposition 65**

Proposition 65 : Avertissement : les bornes de la batterie et les accessoires connexes contiennent du plomb et composés de plomb, produits chimiques connus de l'État de Californie pour causer le cancer et des troubles de la reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques connus de l'État de Californie pour causer le cancer. Se laver les mains après manipulation.

Nom chimique	California Proposition 65
Plomb en poudre - 7439-92-1	Cancérogène Affectation de Appareil reproducteur féminin Appareil génital masculin

U.S. Droit de l'état de connaître les règlements

Ce produit contient les substances réglementées par l'état de droit à l'information.

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	New York
Plomb en poudre 7439-92-1	X	X	X
Tin	X	X	X

7440-31-5			
L'antimoine 7440-36-0	X	X	X
L'Arsenic 7440-38-2	X	X	X
Le Calcium 7440-70-2	X	X	X

U.S. Informations sur l'étiquette de l'EPA

Numéro d'enregistrement des pesticides de l'EPA Non applicable.

16. D'AUTRES INFORMATIONS

Préparé par Les ingénieurs reliée
 Date d'émission 13-Feb-2014
 Date de révision 10-Jul-2018
 Note de révision Modifications apportées à l'article 3, 10 et 11.

Disclaimer

L'information contenue dans ce document est basée sur des données considérées comme exactes. Cependant, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus de l'utilisation de celui-ci. Yuasa, Inc. n'assume aucune responsabilité pour un dommage à l'acheteur ou des tierces personnes approximativement causé par le matériel si des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas respectées comme stipulé dans la feuille de données. En outre, Yuasa, Inc. n'assume aucune responsabilité pour un dommage à des tiers ou vendée proximité causés par une utilisation anormale du matériel, même si des procédures de sécurité raisonnables sont suivies. En outre, l'acheteur assume les risques dans l'utilisation du matériel.

Fin de la fiche de données de sécurité